

Gestion des déchets industriels

Objectifs pédagogiques

- Gérer ses déchets conformément à la réglementation
- Optimiser les conditions technico-économiques de sa gestion des déchets

Public visé

Responsables environnement
Personnel confronté à la gestion des déchets en entreprise

Programme

- Caractérisation des déchets
 - Définitions
 - Catégories
 - Nomenclature
- Gestion des déchets au sein de l'entreprise
 - Responsabilités/obligations
 - Gestion interne
 - Filières de traitement
 - Suivis et déclarations
- Focus sur des déchets spécifiques
- Aspects économiques

Gestion des déchets industriels

Méthodes et supports pédagogiques

- Conférence orale avec support numérique
- Livret stagiaire avec modules théoriques abordés, textes réglementaires et autres documents présenté
- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises

L'intervenant

Christophe GROSSET – Consultant HSE au sein de Dekra

Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 jour (7h) – de 9h à 17h	19 novembre 2020	Cité de l'Agriculture - Orléans

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	450,00€ HT (soit 540,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne

- Frais de restauration offert
- Frais de déplacement et d'hébergement à la charge du stagiaire

Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.